

De la maltraitance traumatique à la bientraitance réparatrice : Enfants, Parents, Intervenants

Formation Certifiante G&BM-Psy – 4^{ème} volée

2026-2028 – inscriptions ouvertes à partir de mai 2026

Catherine Briod de Moncuit et Carol Gachet animent depuis plus d'une vingtaine d'années des formations relatives à la prise en charge de situations de maltraitements et de traumatismes, plus spécifiquement dans les situations de violences intrafamiliales. Elles ont développé ensemble un modèle unique de compréhension de la dissociation traumatique complexe, transposable dans la pratique. Les aspects de bientraitance, de résilience, de positionnement de l'intervenant, de réseau collaborant, de droits de l'enfant sont abordés avec pragmatisme et permettent de poser un regard neuf, pointu et compétent sur ces situations.

« Les feedbacks enthousiastes, la demande croissante pour des formations continues et des journées d'analyse de pratique, la rencontre avec d'autres formateurs et professionnels de terrain impliqués, le souhait de transmettre « savoirs » et « savoirs faire » nous ont amenées à développer plus avant certaines des thématiques et à proposer en 2021 cette version certifiante.

A l'instar des cours précédents, ce cursus se veut résolument pratique tout en apportant les aspects théoriques indispensables à ces thématiques, issus de la psycho-traumatologie, de la psychodynamique, de la systémique, du psycho-corporel. L'émotionnel, le cognitif et le corporel sont sollicités lors des séminaires permettant une compréhension et une intégration à la fois fine et holistique.

Les différents milieux professionnels représentés dans les séminaires, les regards multi-disciplinaires, les échanges, la participation sont mis en exergue, permettant ainsi de créer un climat bienveillant et favorable aux apprentissages.

Les outils présentés seront exercés par petits groupes lors de rencontres d'intervisions. Les regards croisés et l'expérience des pairs étant un atout indéniable pour remettre en question les représentations et enrichir les compétences.

Outre la rigueur académique, la présentation et la maîtrise d'outils pratiques et novateurs, les analyses de situations exigeantes, cette formation est résolument placée sous le signe de la bientraitance, de la collaboration interdisciplinaire, de l'implication et du respect de chacun. »

Mai 2021

Carol Gachet & Catherine Briod de Moncuit

Objectifs et public cible

Cette formation modulaire s'adresse à tout professionnel du réseau psycho-socio-éducatif, sanitaire et juridique qui prend en charge ou est confronté à des situations de maltraitements et de violence sur mineurs, ce sous trois angles d'approche :

- L'enfant : détecter et comprendre l'impact de la violence sur le développement de l'enfant ; développer des attitudes favorisant la résilience.
- L'adulte/le parent : comprendre les conséquences de la maltraitance à l'âge adulte et leurs répercussions sur la parentalité, se positionner par rapport aux parents maltraitants.
- Le professionnel : appréhender ses propres attitudes professionnelles et ses représentations, et comment celles-ci peuvent favoriser la reprise du développement de l'enfant, et favoriser les compétences de l'adulte/parent.

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis un large savoir théorique et pratique leur permettant d'évaluer, d'analyser et de se positionner clairement face à ces situations complexes.

Formation destinée aux :

- Intervenants sociaux, accompagnants parentaux, familiaux
- Psychiatres, psychologues, psychothérapeutes, psycho-pédagogues
- Juristes, juges, avocats, médiateurs
- Médecins, soignants, professionnels de la santé
- Professionnels en charge d'expertises dans le champ de la protection de l'enfance

Travaillant avec :

- des mineurs subissant des violences parentales ou des maltraitements répétés de la part d'adultes
- des adultes ayant été maltraités dans l'enfance et qui en subissent encore les conséquences à travers des situations de dépendances, d'actes d'auto-agressivité ou d'hétéro-agressivité à répétition
- des parents qui utilisent la violence comme mode éducatif ou qui font subir à leur.s enfant.s le conflit et/ou la violence conjugale
- des parents qui ont été signalés aux autorités pour mauvais traitements envers leur.s enfant.s

Cursus de la formation certifiante

Module 1 : Autoprotection et bientraitance institutionnelle : prévenir le traumatisme vicariant

- Définir la fatigue de compassion et le trauma vicariant.
- Comprendre son système nerveux et l'importance de la régulation et corégulation au travers d'une modélisation de la théorie polyvagale (S.Porges).
- Développer ses ressources et rester dans sa fenêtre de tolérance (D. Siegel).
- Repérer l'isomorphisme dans les systèmes de violence.
- Questionner sa propre contamination émotionnelle.

Outils pratiques :

L'espace de sécurité et l'espace relationnel

Le tableau des « poisons » et des « antidotes »

La liste des actions de « self care » et exercices de centrage/ancrage

Module 2 : Enfance maltraitée et dissociation traumatique

- Points de repères autour du développement de l'enfant, les 4 modes relationnels
- L'impact de la maltraitance sur le développement de l'enfant : repérer, voir, entendre, agir
- La dissociation traumatique complexe
- Le conflit entre attachement et défenses biologiques
- Les signes et les symptômes de maltraitance chez l'enfant et l'adolescent(e)

Outils pratiques :

Le triptyque de la maltraitance

Le carnet de bord

Module 3 : Parents auteurs de maltraitance

- Les conséquences de la violence chez l'adulte
- Le modèle transgénérationnel de la maltraitance
- Le phénomène d'emprise, le contexte familial maltraitant
- Travailler avec des parents auteurs de violence

Outils pratiques :

Modèle transgénérationnel de la dissociation traumatique

Grille d'évaluation : parentalité et relation d'aide

Le positionnement face au parent

Module 4 : De la carte de réseau au trampoline de résilience

- La rôle de la Loi et les droits de l'enfant
- Mission, rôle, moyens de l'intervenant professionnel
- La contamination des systèmes de violences et les antidotes
- Le bien-fondé d'un réseau
- Se préparer , participer, animer une rencontre de réseau

Outils pratiques :

La carte de réseau et le trampoline de résilience

Marche à suivre pour convoquer/animer/participer à une rencontre de réseau

Module 5 Travailler avec les parents : de l'aide-contrainte au partenariat

- Définir la place adaptée aux parents dans les lieux d'accueil et de rencontre lorsqu'un mandat de protection est ordonné
- Accompagner le parent tout en garantissant la sécurité et le développement de l'enfant
- Se positionner afin de permettre au parent de devenir partenaire des mesures de protection
- Evaluer correctement les capacités et compétences parentales afin d'éviter de mettre le parent en échec

Outils pratiques :

Grille d'évaluation des attitudes parentales

Étapes de l'accompagnement parental

Mises en situation et exercices de positionnement face au parent

Module 6 : La pédagogie de la résilience

- Définir la résilience
- Favoriser la parole de l'enfant, l'adolescent et l'entendre
- Favoriser la résilience chez l'enfant et l'adolescent en situation de maltraitance
- Incarner le rôle de tuteur de résilience pour favoriser le développement des ressources chez l'enfant et l'adolescent.e

Outils pratiques :

Les vecteurs de bienveillance

L'introjection du tuteur de résilience dans le triptyque de la maltraitance

Écoute et de reformulation verbatim

Module 7 à choix doit totaliser 2 jours de formation

Impact de la violence conjugale sur l'enfant, pré et post séparation – 2 jours

- Développer des outils d'analyse et de compréhension de la violence conjugale
- Appréhender le concept du contrôle coercitif et le vécu des victimes (adultes et enfants)
- Renforcer sa capacité d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention
- Adapter sa posture professionnelle et ses interventions au contexte spécifique des violences conjugales

Outils pratiques :

Différenciation entre crise et violence conjugale

Cycle de la violence conjugale

Stratégie du contrôle coercitif et antidotes,

Entretien de Positionnement avec le.s Parent.s dont l'Enfant présente un comportement inquiétant (EPPE) – 1jour

- La posture professionnelle spécifique dans les situations de violences intra-familiale
- L'utilisation du carnet de bord comme outil de base pour préparer un entretien (transposable également pour les entretiens avec les ados ou les réunions de réseau)
- Les piliers qui sous-tendent l'EPPE
- Les étapes de l'EPPE et mise en situation
- Les 4 réactions « type » des parents lors d'un EPPE et le lien avec le psychotraumatisme

Outils pratiques :

Le protocole d'entretien de l'EPPE

Carnet de bord, clarification du rôle et de la mission

Pose du cadre et mise en situation

Le parcours de cicatrisation chez l'adulte ayant subi des violences intra-familiales dans l'enfance – 1jour

- Découvrir les 13 étapes de cicatrisation chez l'adulte
- Mise en lien avec le schéma de la dissociation traumatique complexe
- Comprendre la fonction initiale de la culpabilité et l'importance fondamentale de la colère
- Remettre le corps et les sensations au centre
- Explorer les thèmes délicats de la confrontation et la notion de pardon (envers soi-même)
- Affiner la compréhension du « système abusif introjecté »

Outils pratiques :

La spirale des étapes de cicatrisation

Le dialogue avec l'enfant intérieur

Exercice de sensorialité

Formateur.trice.s (par ordre d'ancienneté à GBM-Psy)

Les formateur.trice.s sont des psychologues, des psychothérapeutes, des intervenants psychosociaux de terrain, formés en psychotraumatologie, et au bénéfice d'une expérience à la fois clinique et pratique reconnue.

Catherine Briod de Moncuit

Psychologue spécialisée en psychothérapie FSP. Psychanalyste orientation Charles Baudouin. Superviseuse dans des services de protection de l'enfance et dans des foyers accueillants des enfants victime de maltraitance et de violence. Formatrice dans le domaine de l'impact de la violence sur le développement de l'enfant depuis 1998. Formatrice, superviseuse.

Carol Gachet

Psychologue, spécialisée en psychologie d'urgence et en psychotraumatologie,, psychothérapie corporelle et systémique, Master en droits de l'enfant. Co-fondatrice de l'association « Faire le pas » : Parler d'Abus Sexuels et ancienne coordinatrice de l'association « Familles Solidaires » qui sont devenus l'association « ESPAS ». Co-fondatrice de l'organisation ICP - Intervention de Crise et Prévention et actuelle co-directrice de G&BM-Psy, Gachet et Briod de Moncuit. Formatrice, superviseuse et assessseure spécialisée en protection de l'enfance auprès de la justice de Paix

Thomas Légeret

Directeur de la fondation St-Martin depuis 15 ans. Dirige 4 unités : « La Maison des Avants » (foyer pour enfants), l'ASPC « Le Chalet » (accueil spécialisé sur les périodes de congé ; weekends et vacances), « AIAP » (accompagnement ambulatoire intensif), La Maise (foyer pour adolescents nécessitant une prise en charge individualisée).

Stéphanie Broger

Accompagnante parentale au sein de la fondation St-Martin. Responsable d'AIAP (accompagnement intensif en alternative au placement). Accompagne les familles d'accueil. Formée en systémique et dans la prise en charge des problématiques de dépendances. Travaille dans l'accompagnement des familles et parents depuis 10 ans.

Sylvie Napoletano

Psychologue FSP formée au psychotraumatisme à l'IRPT, elle se passionne pour les approches psychocorporelles et travaille avec des méthodes telles que la thérapie sensorimotrice, la méthode TRE (Tension and trauma Releasing Exercices), le Brainspotting, le yoga aérien, l'aromathérapie, et la danse thérapie. Responsable clinique à ESPAS, elle a travaillé auprès de diverses populations vulnérables, au sein d'institutions telles que la Rambarde, les EHNV et la Cité Radieuse.

Théry Zufferey

Éducatrice spécialisée depuis 2008, Théry Zufferey se forme à la thérapie systémique et à la médiation des conflits. Elle intervient auprès des familles en difficulté depuis une vingtaine d'années, d'abord en foyer d'urgence pour enfants, puis à domicile. Elle se spécialise ensuite dans la médiatisation de la relation parents-enfants et co-crée « Accord Famille » en 2017. Elle y exerce en tant que médiatrice et intervenante en coparentalité spécialisée dans les situations de hauts conflits.

Organisation et coûts

▪ Inscription - frais de dossier non remboursable			100.-
▪ 7 modules de formation de deux jours	98h	présentiel	3850.-
▪ 6 journées « intégration des outils »	42h	présentiel	1800.-
▪ 10 h de supervision	10h	prés/visio	1500.-
▪ 6 interventions en groupe restreint	18h	présentiel	---
▪ 1 travail final	30h environ		---
▪ Certification finale (y.c. journée d'évaluation)	07h	présentiel	550.-
▪ Lectures, documentaires, recherches d'articles	40h		
	Total	245h	CHF 7'800.-

Admission et inscription à la certification

Admissibilité

- Disposer d'un titre universitaire/HES ou formation ESIL/ou titre jugé équivalent.
- Avoir une pratique professionnelle d'au moins 2 ans à 50 % en lien direct avec les enfants, les adultes en difficultés, et/ou les parents,
- Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme universitaire/HES, mais qui bénéficient d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis au cas par cas.

Dossier

- Le formulaire d'inscription complété
- Une lettre de motivation
- Un CV récent
- Une finance d'inscription : CHF 100.-, non remboursable

Le dossier **complet** doit être envoyé par mail à : contact@gbm-psy.ch accompagné d'une preuve de paiement de la finance d'inscription.

Un accusé de réception vous parviendra dans les 72 heures, passé ce délai et sans réponse de la part de G&BM-psy, nous vous remercions de nous contacter par téléphone au : 079 309 39 30.

Une fois votre dossier examiné, vous serez contacté via mail afin de fixer un entretien en visio ou en présentiel. La réponse définitive vous parviendra par mail à la suite de cet entretien.

Reconnaissance des acquis

Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalences de certains modules pour ceux et celles qui auraient déjà suivi des formations avec Carol Gachet et/ou Catherine Briod de Moncuit. Prendre contact via mail : contact@gbm-psy.ch. En revanche, toutes les journées intégratives (voir programme), les heures d'intervisions et de supervisions sont requises.

Pour les personnes ayant suivi antérieurement le cours de 6 jours - « Maltraitance et abus sexuels » - donnée par GBM-Psy dans les cinq années précédentes, en institution ou hors institution, les modules :

- Enfance maltraitée et dissociation traumatique
- Parents auteurs de maltraitance
- La pédagogie de la résilience

sont acquis. Il suffit de joindre l'attestation de cette formation au dossier d'inscription ou de prendre contact avec GBM-Psy si elle n'est pas retrouvée.

Ces modules peuvent toutefois être suivi à nouveau contre une finance d'inscription équivalente à la moitié du tarif plein.

Suivi modulaire

La formation en présentiel est de 20 jours, répartis sur 18 à 20 mois. Il est préférable de suivre les modules en continu. En cas d'arrêt prématuré de la formation pour justes motifs, le.la participant.e peut rejoindre une session ultérieure. G&BM-Psy ne peut toutefois pas garantir la tenue annuelle de chaque module. Le module « entamé » ne sera en aucun cas remboursé. La formation certifiante devrait pouvoir s'accomplir sur une durée de trois ans au maximum.

Modalité de paiement

Une fois votre admission confirmée, une facture de CHF 1'800.- correspondant aux 6 journées intégratives vous parviendra à l'adresse de facturation mentionnée. Ce paiement valide votre inscription et couvre la participation aux 6 journées intégratives.

Les journées intégratives doivent être suivies à la suite du module correspondant. En cas de maladie ou absence justifiée, le candidat à la certification peut, à titre exceptionnel, suivre une journée intégrative correspondant à un autre module afin d'obtenir les heures requises pour la certification. Toutefois, les journées ne sont pas remboursables en cas d'absence.

Les modules seront facturés séparément deux à trois semaines avant le début de chaque module et devront être réglés avant le début du module. Les heures de supervision individuelles au tarif de CHF. 150.-/h sont à régler directement auprès du.de la superviseur.e.

L'aspect financier ne doit pas être un frein à votre participation, il est toujours possible de convenir d'un échelonnement de paiement.

Conditions de désistement

- En cas de désistement entre 60 et 30 et jours avant le début de la formation certifiante CHF 300.- sont retenus
- En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation certifiante, certificat médical excepté, 50% du montant du coût des journées intégratives seront retenus, soit CHF 900.-
- En cas de désistement moins de 7 jours avant le début de la formation, certificat médical excepté, l'entier du montant des journées intégratives est dû, soit CHF 1800.-.

Dans tous les cas de désistement, la finance d'inscription de CHF 100.- reste acquise à G&BM-Psy pour le traitement du dossier.

Conditions d'obtention de la certification

- Avoir suivi de façon régulière l'ensemble des modules (80% requis) ;
- Avoir participé aux 6 journées d'intégration et effectué le travail requis pour ces journées ;
- Avoir participé aux groupes d'intervision (min 3 personnes) en intersession pour présentation et analyses de situations, une participation active est requise ;
- Avoir effectué 10 h de supervision individuelle auprès d'un superviseur agréé par GBM-psy ;
- Avoir remis le travail final* dans les délais impartis et le présenter lors de la journée d'évaluation ;
- Avoir obtenu la validation de la part du collège de formateurs ;
- S'être acquitté de la totalité du coût de la formation.

Travaux requis pour la certification :

1. Préparation et dossier d'une situation suivie sur une durée de 3 à 5 mois

L'analyse de situation peut porter sur un mineur, sur un parent, sur les deux parents ou sur un enfant et une famille d'accueil suivant le contexte professionnel.

La situation devra être suivie sur une durée de 3 à 5 mois, avec la restitution de 3 carnets de bord (minimum) effectués à intervalles réguliers permettant d'évaluer la pertinence des pistes d'action dégagées et mise en œuvre.

Ce dossier comprendra les carnets de bord, un génogramme, une ou plusieurs cartes de réseau ou un « trampoline de résilience » ainsi que d'autres outils présentés et exercés lors de la formation (grille d'évaluation des attitudes parentales, exercices d'auto-protection, tryptique de la maltraitance, etc..)

2. Chef d'œuvre:

Le chef d'œuvre permet d'attester la connaissance approfondie de la théorie et la maîtrise des outils présentés en formation. Il démontre l'application pratique d'au moins un des outils présentés lors de la formation. Les exigences de ce travail sont précisées en cours de formation. Un ou plusieurs exemples seront proposés aux participants, toutefois, des travaux créatifs et originaux sous tout autre format (chefs d'œuvre) sont également encouragés.

Les travaux sont évalués par les formateurs et formatrices, un.e expert.e et par les pairs lors de la journée d'évaluation, ce sur la base d'une grille d'évaluation critériée.

Remédiation

Si le travail final n'est pas validé, les formatrices et le participant.e peuvent convenir d'un travail de remédiation. Celui-ci est facturé au prix de CHF 270.-.

Attestation et diplôme

Au terme de la formation une attestation de participation ainsi qu'un diplôme sont délivrés attestant de la durée et du contenu de l'ensemble du cursus.

Supervision supplémentaire sur demande

Si les participants rencontrent des difficultés de compréhension ou de mise en pratique des outils présentés, ils peuvent demander en tout temps une supervision à l'un.e des formateur.trice agréé par GBM-Psy. Cette supervision est facturée au prix de CHF 150.-/h.

N'hésitez pas à nous contacter : contact@gbm-psy.ch
Mai 2026/Carol Gachet & Catherine Briod de Moncuit